



Insulte sur forum commercial !!!

Par **adventis67**, le **05/04/2009** à **16:52**

Bonjour, rnvoila j'ai un gros souci avec un commerçant qui possède un forum commercial sur internet ,il y a quelques mois j'ai eu une dispute avec un membre de ce forum , et j'ai était banni , mais le responsable du forum a proféré des menace et des insultes a mon sujet il profite de son forum ^pour me dénigré et salir mon nom car j'ai etait client chez eux donc il ont toutes mes coordonnée et on cité mon nom sur le dit forum et chaque fois il rajoutes des insulte dernièrement il sont aller trop loin et il on modifié le texte ,mais j'ai une capture d'écran avec le texte original rnque puis je faire rnje vous en prie aidé moi rnmerci

Par **Claude**, le **27/04/2009** à **17:56**

Bonjour.rnrnSaisissez le Juge du Tribunal d'instance le plus près de chez vous. Déposez une plainte contre ce commerçant avec une "demande de dommages et intérêts" d'un montant fixé par vous (500 euros?) pour les motifs que vous énoncez. Vous n'avez pas besoin d'un avocat, ce n'est pas obligatoire.rnrn**AYEZ DES PREUVES!!!**rnrnLe juge, lorsqu'il vous convoquera, ne vous croira pas sur parole. Les faits et les preuves.rnExposez clairement et rapidement les faits en vous appuyant sur les preuves (captures d'écran, mails, courriers....) en votre possession. rnLe mieux serai de prendre un huissier, de le faire venir chez vous, de vous connecter sur ledit forum et de lui faire constater tout ce que vous énoncez.rnrnSi vous possédez les preuves de ce que vous écrivez (surtout le constat d'huissier) et que vous allez devant le Tribunal d'instance, il y a fort à parier que le commerçant en question sente passez l'addition!!!rnrnCourage.